

L'Écho des

TAILLADES

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 79 - HIVER 2018



Les temps forts

de l'année 2017

SOMMAIRE

Bulletin municipal d'information N° 79
HIVER 2018



ZOOM / P6

Sur nos terres agricoles



Vie Associative / P14



Les temps forts / P 22

en photos

Responsable publication :

Nicole Girard

Rédaction :

Nicole Girard, Marie-Claude Nougier,
Michèle Nougier, Florence Roche,
Sonia Saorin

CITOYENNETE

Dernière minute !

Depuis 2007, pour chaque consultation électorale au niveau national, la Fédération des Associations des Anciens maires et Adjointes (FAMA) organise un concours de participation électorale concernant les communes de France et d'Outre-mer, intitulé «les Mariannes du Civisme». L'objectif est de contribuer à redonner toute sa force à la démocratie, en éveillant la conscience civique, notamment chez les jeunes, en incitant les électeurs à user de leur droit et de leur devoir de citoyens.

A l'échelle départementale, l'association des Maires et l'Association des Anciens Maires et Adjointes du Vaucluse se sont associées une nouvelle fois pour remettre à 14 villes et villages, la distinction «La Marianne du Civisme» pour les récompenser de leurs meilleurs taux de participation aux élections de l'année 2017 ! Notre commune a reçu le 1er prix pour avoir fait un taux de 71.71% dans sa catégorie 1001 à 3500 inscrits !

La remise des trophées se passait le mercredi 13 décembre, dans les salons du Conseil Départemental en présence de son Président Maurice Chabert.

Cette distinction, nous la devons en partie à VOUS, électeurs tailladais qui contribuez à donner du sens à la démocratie en usant de vos droits et devoirs !

Toutes nos félicitations conjointes !



EDITO

La ronde du temps égraine inlassablement les heures, les jours, les mois ...



Le bulletin que vous vous apprêtez à lire en est un exemple puisqu'il vous présente en partie un bilan des actions que nous avons conduites tout au long de l'année 2017. Mais comme le présent et l'avenir se nourrissent du passé, il sera question également des projets pour 2018 : l'aboutissement du PLU, des travaux, le nouveau site internet, l'arrivée de la fibre, les animations proposées par nos associations que nous remercions chaleureusement pour leur investissement et participation à la vie du village ...

Mais avant tout, les fêtes de fin d'année passées, nous abordons un nouveau calendrier. Devant nous une nouvelle année se profile et avec elle l'espoir de moments de convivialité, de sérénité et de paix. C'est ce que nous vous souhaitons, toute l'équipe municipale, le personnel et moi-même.

Faire en sorte que la vie aux Taillades soit la plus sereine possible est un de nos buts.

Atténuer la solitude, favoriser le bien-être quotidien des tailladais, animer le village, développer et cultiver le vivre ensemble, respecter les traditions, voilà quelques-unes des missions que nous nous attachons à poursuivre.

Je vous laisse parcourir ce bulletin sous sa nouvelle version qui, je l'espère vous apportera une lecture encore plus attrayante que les précédentes éditions.

Encore une fois, je vous souhaite une très bonne année 2018.

Nicole GIRARD

LES TRAVAUX

Circulation douce



2 parkings supplémentaires pour accompagner, à pied, vos enfants à l'école et création d'une piste vélo/piéton le long de la haie pour privilégier ce type de circulation.



AVENUE DU MOULIN – relèvement du plateau traversant et création d'un trottoir stabilisé au niveau du platane du Pérusier.



CHEMIN DU PÉRUSIER, rappel de la zone partagée, autorisée pour les véhicules des riverains et en sens interdit de l'autre côté.



AVENUE DU MOULIN chemin piétonnier le long du Canal et mise en place d'un passage piéton surélevé au niveau du cabinet médical.



Le positionnement de ces ralentisseurs a été défini en fonction des doléances des riverains se plaignant de la vitesse excessive de certains véhicules. Ont été mis en place, 2 sur l'avenue du Château, 2 sur la route du Stade, 2 sur le chemin des Mulets.



Eclairage de la roue du Moulin
La dernière étape des travaux de réfection de la roue du Moulin : sa mise en valeur en lumière...

Eclairage public programme 2017

Après réalisation du programme d'éclairage public 2017, l'ensemble des lampadaires et armoires électriques du domaine public et des lotissements privés sera rénové.

Nous vous communiquerons le bilan financier et écologique de cette opération dès que toutes les dépenses, subventions et participations auront un caractère certain.

A ce jour, l'essentiel des frais d'entretien ont disparu (gain 18 000 € annuel) ; la réduction de la consommation électrique peut être estimée entre 70 et 75 % (dépense avant travaux 30000 € environ).

Programme 2017 :

- 94 lanternes neuves
- 67 mises en place de platines leds sur des lampadaires en bon état
- 3 armoires électriques rénovées avec mise en place d'horloges astronomiques.

!!!! Les derniers travaux seront réalisés au plus tard en fin janvier.

REMERCIEMENTS :

- Au parc du Luberon pour la qualité de son aide à travers son service spécialisé (SEDEL).
- A l'entreprise GIORGI qui a réalisé un travail de grande qualité, et qui s'est toujours montrée disponible pour répondre à nos innombrables sollicitations.
- A l'entreprise Lumières de France (Cheval Blanc) qui a fourni une part significative des lampadaires et nous a apporté des conseils judicieux.
- Au ministère de l'écologie qui nous a attribué deux tranches de subvention de 28 000 € et 45 000 € et a mis en place un programme de certificats d'économie d'énergie bonifiés auquel nous faisons appel pour la tranche 2017 (montant estimé environ 30 000 €).
- A Mme la Sous-préfète qui a soutenu notre demande 2017 de dotation d'investissement pour l'éclairage public au taux de 40 %.

Nos services techniques et espaces verts à l'oeuvre :



Plantation d'un *lagestroemia* par le service Espaces Verts au rond-point du chemin des Mulets.



La commune s'est engagée dans la campagne zéro phyto : l'entretien thermique remplace le désherbant..



Une partie des illuminations du village.

URBANISME

Le Plan Local D'urbanisme



Le projet de PLU a été arrêté en conseil municipal du 11 juillet 2017.

Suite à ce vote, les services de l'Etat et les personnes publiques associées ont été consultés jusqu'en début décembre afin de s'assurer de sa compatibilité et de sa conformité au regard des lois et des documents ayant une portée juridique supérieure.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) -traduction du projet communal- a abouti à :

1/ un zonage et un règlement définissant 4 types de zones :

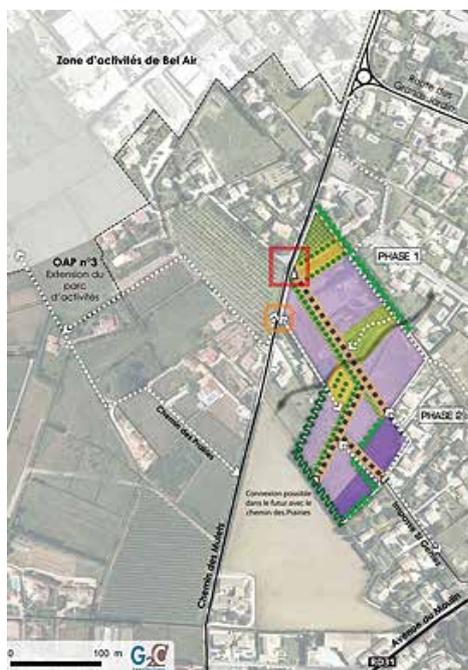
- Les zones urbaines (UA, UB, UC, UDa/UDb, UEa/UEb)
- Les zones à urbaniser (1AUa/1AUb, 1AUE, 2AU)
- Les zones agricoles (A et Ah)
- Les zones naturelles (N,Nr).

(Ci-contre, la représentation cartographique de ces zones)

2/ la réalisation d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur 3 secteurs à enjeux afin d'organiser un aménagement d'ensemble cohérent garant d'une bonne intégration dans leur environnement :

- OAP n°1 (secteur du Moulin) et n°2 (chemin des Mulets) destinées à accueillir essentiellement de l'habitat.
- OAP n°3 (extension du Parc d'activités Bel Air) identifiée pour l'extension du parc d'activités d'intérêt communautaire de Bel Air.

(Ci-contre, la représentation cartographique de ces zones)

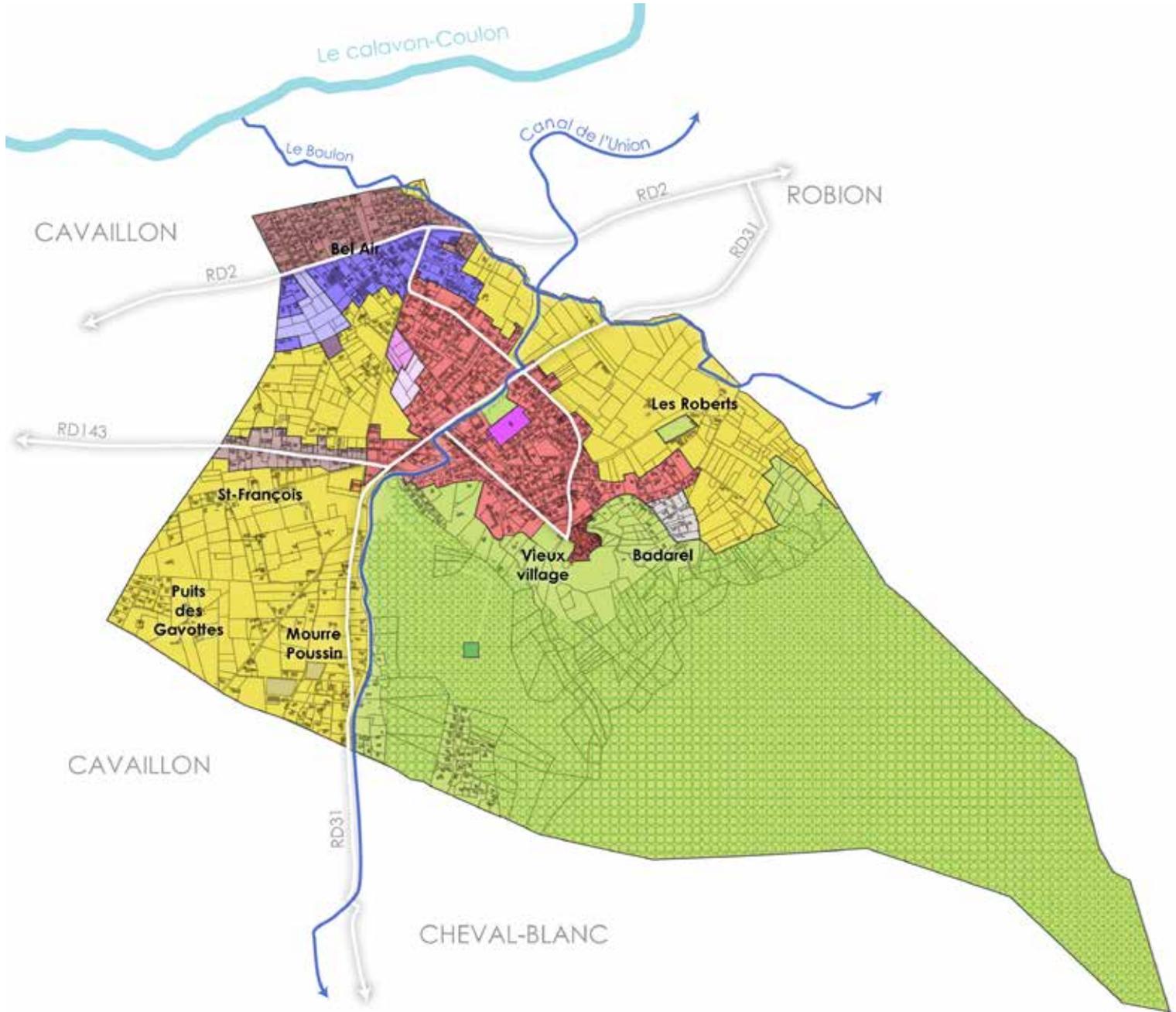


Prochaine étape - du 8 janvier au 9 février : enquête publique ouverte à tous les habitants

- Rapport du Commissaire enquêteur, le mois suivant.
- Mars/Avril 2018 : approbation du PLU en Conseil Municipal

ZONAGE SIMPLIFIÉ ET RÈGLEMENT

En cohérence avec le projet de développement de la commune à l'horizon de 10 ans défini au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU, quatre types de zones sont établis.



OBJECTIF

Traduire les principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans les pièces réglementaires (zonage et règlement)

EBC : Espaces Boisés Classés

LES ZONES URBAINES (U)

- UA : partie agglomérée du vieux village, à caractère patrimonial.
- UB : zone centrale du village caractérisée par une urbanisation de type pavillonnaire, appelée à être densifiée, et une mixité des fonctions.
- UC : zone d'urbanisation à vocation résidentielle dans laquelle la construction s'est surtout effectuée sous la forme d'opérations d'aménagement de type lotissement.
- UD : zones d'urbanisation peu denses, composées d'habitat pavillonnaire, et centrées de l'axe principal du village.
 - UDa : extension urbaine de part et d'autre de la route de Cavaillon (non desservie par le réseau public d'assainissement collectif),
 - UDb : urbanisation du vallon de Badarel, sur la partie Est de la voie.
- UE : zones destinées à recevoir des activités tertiaires, artisanales et commerciales.
 - UEa : zones d'activités existantes du quartier Bel-Air et des Piboules destinées à recevoir des entreprises artisanales, commerciales, de bureaux et de services.
 - UEb : parc d'activités Bel Air destiné à recevoir des entreprises artisanales, de bureaux et de services.

LES ZONES A URBANISER (AU)

- 1AU : zones à urbaniser à court terme dont l'urbanisation est soumise à une compatibilité avec les OAP n°1 (Moulin : sous-secteur 1AUa), n°2 (chemin des Mulets : sous-secteur 1AUb) et n°3 (extension du parc d'activités Bel Air : zone 1AUE)
 - 1AUa : zone du Moulin destinée à accueillir des constructions à vocation de logement et des commerces en rez-de-chaussée, avec une densité imposée et sous forme d'opération d'ensemble.
 - 1AUb : zone du chemin des Mulets destinée à accueillir des constructions à vocation de logement, avec une densité imposée et sous forme d'opération d'ensemble. Ce secteur correspond à la première phase de l'OAP n°2 (chemin des Mulets).
 - 1AUE : secteur d'extension du parc d'activités de Bel Air, d'intérêt communautaire.
- 2AU : zone à urbaniser à moyen/long terme, à vocation d'habitat. Son urbanisation est soumise à la réalisation d'une opération d'ensemble et à une modification/révision du PLU. Ce secteur correspond à la seconde phase de l'OAP n°2 (chemin des Mulets).

LES ZONES AGRICOLES (A)

- A : secteurs de la commune à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
- Ah : Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) correspondant à l'ancien relais de poste. L'objectif est de permettre l'extension du bâtiment existant dans le cas de son changement de destination vers une activité hôtelière.

LES ZONES NATURELLES (N)

- N : secteurs à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.
- Nr : zone naturelle ayant pour vocation l'implantation d'un réservoir d'eau potable semi-enterré et des canalisations de raccordements au réseau de ce réservoir.

REALISATION D'UN RESERVOIR D'EAU POTABLE A BLANCAMP

Le Syndicat des Eaux «Durance Ventoux» s'apprête à réaliser un réservoir d'eau potable de 25.50m de diamètre, d'une capacité de 2 500 m3, ainsi que le raccordement de ce dernier au réseau public.

La commune des Taillades, de par sa situation géographique, a été retenue pour l'implantation de cet ouvrage qui se situe pour la majeure partie sur la parcelle communale cadastrée AN74, quartier Pied Caud/Blancamp.

Ce projet, qui s'inscrit dans le schéma directeur d'eau potable du Syndicat, a pour finalité de sécuriser l'alimentation en eau potable d'une partie des communes du périmètre syndical en restructurant la distribution.

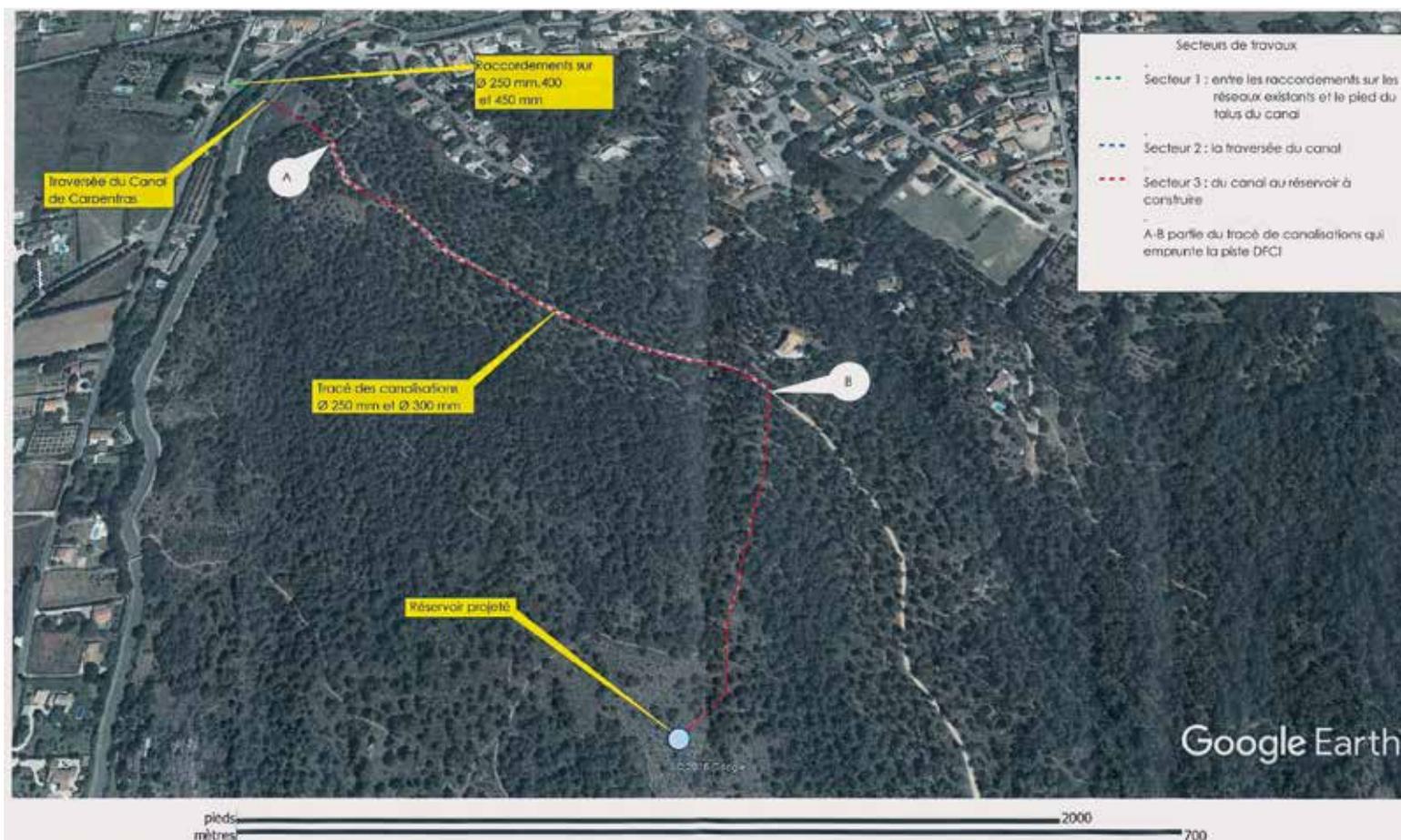
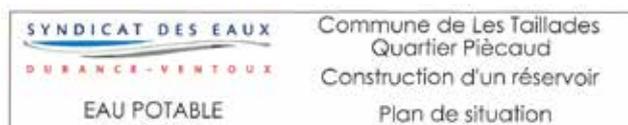
Ainsi, l'alimentation d'une partie des territoires des communes de Cheval-Blanc, Les Taillades et Robion, à ce jour alimentées par la production de la station de Cheval-Blanc, sera faite depuis les stations de Cavaillon-Le Grenouillet et Cavaillon-La grande Bastide II. La production de la station de Cheval-Blanc deviendra alors destinée exclusivement aux communes du haut service (Les Beaumettes, Bonnieux, Cabrières d'Avignon, Gargas, Gordes, Goult, Joucas, Lacoste, Lagnes (55%),

Lioux, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Roussillon, Saint Pantaléon, Saint Saturnin les Apt, Villars).

La première phase est la mise en place des canalisations d'alimentation du réservoir et de distribution sur une longueur de 950 m. Le tracé emprunte la piste DFCI PL30 (ouverte et entretenue par le Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière –SMDVF). La traversée du canal Luberon-Sorgue-Ventoux (ancien Canal Mixte) est prévue en aérien sur le pont existant, la rehausse des parapets assurant l'intégration paysagère.

La deuxième phase des travaux consiste à la construction proprement dite du réservoir qui sera semi-enterré et recouvert de remblai.

La construction d'une station de pompage sur la commune de Cavaillon et son raccordement, par le chemin Saint François, aux installations dont les travaux sont engagés aujourd'hui constituent la seconde tranche de l'opération préconisée par le schéma directeur du syndicat Durance-Ventoux.



GESTION *du massif forestier*

Les modalités du débroussaillage réglementaire

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité de l'incendie et de limiter sa propagation. L'arrêté préfectoral du 18 février 2013 définit les travaux à effectuer :

Afin de garantir la meilleure sécurité pendant la période estivale, les travaux doivent être réalisés selon l'ensemble de ces prescriptions avant le 31 mai de chaque année.

Aux abords immédiats des bâtiments : Enlever les arbres, les haies végétales, les branches d'arbres et arbustes situés à moins de 3 mètres d'une ouverture ou d'un élément de charpente apparente.

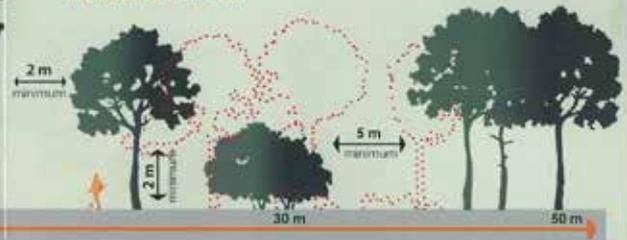
Supprimer toutes branches situées à moins de 2 mètres de tout point du toit.



Enlever les bois morts, dépérissants ou dominés sans avenir, ainsi que les parties mortes des végétaux maintenus (branche sèche, tige sèche d'une cèpée).

La distance séparant deux îlots arbustifs ou le houppier de l'arbre le plus proche ne peut être inférieure à 2 mètres.

Enlever toute végétation intermédiaire entre le sol et la cime des arbres pour éviter toute superposition de strate.



Zone à débroussailler

Enlever les arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 mètres des houppiers voisins (à l'exception des arbres d'une hauteur supérieure à 15 mètres dont l'élagage dépasse 4 mètres et sous lesquels aucune végétation intermédiaire n'est présente).

Elaquer les arbres conservés jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres.

Détruire la végétation arbustive au ras du sol.

A plus de 30 mètres de la construction, des îlots de végétation arborée d'une surface de 50 m² maximum séparés de 5 mètres les uns des autres pourront être conservés.

En collaboration et sous le pilotage de l'ONF, nous avons décidé d'un important programme d'entretien de notre forêt communale.

Il est en effet indispensable de bien gérer le massif forestier pour plusieurs raisons :

- favoriser, par des coupes de bois sélectives, la croissance des espèces alternatives aux pins ;
- préparer ainsi la forêt de demain ;
- prémunir la commune et ses habitants contre les incendies par un débroussaillage opérationnel.

A ce jour les opérations de gestion ont pour l'essentiel été réalisées le long de la piste DFCI et ont consisté en la mise à distance de pins et à favoriser le chêne vert quand cela était possible. Ces travaux ont vocation à réduire la biomasse combustible aux abords immédiats du village ; ils ont également un enjeu paysager.

Sur l'arrière de l'ouvrage et profitant de la première opération, une éclaircie sylvicole se fera en parallèle du premier chantier. Elle aura pour but, outre de réduire là aussi la biomasse, de permettre un meilleur accueil de cette zone forestière dense et jamais exploitée et aussi de préparer l'avenir par rajeunissement de ce secteur.

Ce chantier, sous la surveillance de l'ONF, débutera en janvier 2018 et durera jusqu'à la fin de l'hiver. Il sera réalisé par l'entreprise «La Forestière de Provence» et concernera la forêt communale et quelques parcelles privées proches des habitations (accord des propriétaires nécessaire).

Ces arbres, sélectionnés et marqués par l'ONF, seront extraits et destinés à la fabrication de la pâte à papier ; les houppiers serviront à la confection de plaquettes pour des chaufferies au bois. Une gêne occasionnelle aura lieu sur ce secteur durant cette période. La circulation aux abords du chantier sera dangereuse, des panneaux seront installés sur site.

Ces chantiers d'abattage, toujours spectaculaires, sont nécessaires pour assurer une meilleure protection et pérennité de notre forêt.



PROTECTION *contre les incendies*

Au-delà de ces travaux communaux, il appartient également aux propriétaires d'habitations exposées aux risques incendies de débroussailler autour de celles-ci. Une réglementation, des obligations et des arrêtés préfectoraux régissent ces opérations. Nous profitons de ce bulletin et de la période propice aux travaux d'entretien de vos extérieurs pour vous rappeler ces principes. Le schéma ci-dessus tiré du fascicule conçu par le Syndicat Mixte Forestier du Vaucluse «débroussailler autour de ma maison, une obligation» présente les modalités du débroussaillage réglementaire (ce petit livret est disponible en mairie)



Attention : En cas de non exécution des travaux de débroussaillage aux normes demandées, vous êtes passibles d'une amende.

ZOOM

Sur nos terres agricoles



Christian MOUNIER, maire de Cheval Blanc et vice-président du Conseil départemental en charge de l'agriculture, s'inquiète et s'interroge sur le devenir de nos surfaces agricoles qui sont laissées en friches pour des raisons multiples, mais qui offrent des potentialités de revenus à qui sait les valoriser.

Dans la lettre qu'il a envoyée à tous les maires, il commence par ceci : « si je m'adresse à vous aujourd'hui, les représentants et administrateurs de nos communes vauclusiennes, c'est pour évoquer une inquiétude encore omniprésente dans nos campagnes. En effet, beaucoup ont tendance à penser, et ce, depuis plusieurs générations, qu'il serait parfois préférable de « ne pas louer la terre plutôt que de prendre le risque de ne plus pouvoir la récupérer ».

A juste titre, nous avons pu faire ce constat dans l'élaboration de notre PLU où vous remarquerez d'ailleurs sur la carte de zonage proposée dans les pages précédentes, que la zone agricole a été conservée dans sa majorité. En effet, hormis notre volonté de conserver ces terres agricoles qui furent la richesse de notre territoire, et qui peuvent l'être dans un futur, il faut savoir que l'aménagement de nos territoires et plus particulièrement

le développement des zones constructibles, véritable miroir aux alouettes pour les propriétaires fonciers, est désormais encadré législativement.

C'est ainsi que les PLU déterminent aujourd'hui les secteurs agricoles qui, à minima pour trente ans, voire plus, ne seront pas constructibles.

Or aujourd'hui force est de constater que de plus en plus de surfaces agricoles sont en friches, alors même que les demandes et les besoins en location ou en acquisition sont toujours plus importants.

Face aux inconvénients que représentent ces friches (dégradation des paysages, risques d'incendie par manque d'entretien, développement de maladies avec présence de ravageurs), facteurs de risques importants, des solutions efficaces existent aujourd'hui pouvant apporter une grande satisfaction auprès des propriétaires.

Pour cela, un organisme la SAFER est là pour aider les propriétaires dans la gestion de leurs biens, pour être un relais entre les jeunes agriculteurs en recherche de terres.....

Si vous vous interrogez sur le devenir de vos terres, sur leur usage, prenez contact avec les services de cet établissement au 04 88 78 00 84.

VIE communale

DÉMATÉRIALISATION

Le site internet «service-public.fr», site officiel de l'administration française qui élargit ses fonctionnalités en ouvrant aux usagers la possibilité d'effectuer des démarches administratives dématérialisées.

Ce nouveau service offre notamment les fonctionnalités suivantes :

1° La création et la gestion de comptes «particulier» destinés aux usagers personnes physiques [particuliers] et de comptes «association» destinés aux associations.

2° La mise à disposition de l'usager, au travers du site «service-public.fr», d'un ensemble de télé-services proposés par l'administration et les organismes partenaires lui permettant d'accomplir ses démarches administratives en ligne et de procéder au suivi de ces démarches.

3° L'utilisation d'un espace de stockage en ligne permettant de conserver des documents et pièces justificatives dématérialisés, nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives et d'y recevoir en retour les pièces communiquées par l'administration.



La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle apporte une modification importante en transférant, depuis le 1er novembre de cette année, aux officiers de l'état civil, la compétence en matière de Pactes Civils de Solidarité (PACS) jusqu'alors dévolue aux greffes des tribunaux d'instance.

Les personnes souhaitant conclure un PACS doivent déposer une déclaration conjointe dans la commune où se trouve la résidence de l'une des parties. Pour entrer en vigueur, la déclaration du PACS doit être enregistrée en marge de l'acte de naissance de chaque partenaire, avec indication de l'identité de l'autre partenaire.

• Pour plus de renseignements, le service de l'état civil de la Mairie est à votre disposition au 04 90 71 09 98.



MES DÉMARCHES à portée de clic!

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
 - Duplicata
 - Changement d'adresse
 - Changement de titulaire
 - Cession de véhicule
 - Autre motif
- Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récapitulatif de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.
- Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

! Attention ! Plus aucun formulaire de demande papier n'est disponible, seules les demandes dématérialisées peuvent être traitées par les services préfectoraux.

• Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mes véhicules».

• Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

INFOS *diverses*

Nouveau : Pour être plus près de la population, la Police Municipale est à votre service à son bureau place de la Mairie, tous les mercredis de 10h30 à 12h00.

Madame le Maire des Beaumettes nous fait part de l'ouverture d'une école Montessori dans sa commune, à l'endroit même où en 1891 fut construite l'école du village qui, faute d'enfants, ferma ses portes en 1971.

Or ce lieu, devenu malheureusement muet des rires d'enfants, a suscité la convoitise d'une association l'isloise de parents d'élèves pour lui redonner un nouveau dynamisme par l'ouverture d'une école Montessori dès la rentrée 2017/2018. L'établissement reçoit 2 classes réparties pour les 3/6 ans et les 6/12 ans.

Pour plus d'informations :
06 30 21 78 33 – <http://islemontessori.com/fr/home>



croix-rouge française



Pour les personnes âgées souffrant de troubles cognitifs (mémoire, organisation, orientation ...), nous proposons des séances à domicile, prises en charge à 100% par la Sécurité Sociale, dans le but de faciliter le quotidien de la personne en difficulté et son entourage.

L'équipe spécialisée peut proposer des adaptations, des tactiques pour favoriser les différentes activités de la personne.

Pour toute information, contactez l'Équipe Spécialisée Alzheimer de la Croix Rouge d'APT au 04 90 33 58 70

Gestes, postures au quotidien

Mal vieillir n'est plus une fatalité ! Nous pouvons agir, notamment en adaptant nos gestes, nos postures au quotidien et notre activité physique.

Pour vous aider, la Mairie et le CCAS mettent en place en 2018, en partenariat avec le Département de Vaucluse et l'association Siel Bleu, un programme d'activités physiques adaptées qui se fera sous forme de séances régulières de 1h30 et qui seront entièrement gratuites pour les participants.

Le 12 décembre, dans la salle du Conseil Municipal, une conférence était donnée par une représentante de Siel Bleu pour présenter ce programme et recueillir des inscriptions. Sa présentation a porté ses fruits, puisque nous avons enregistré une quinzaine de participants !

Les séances commenceront à partir du 9 janvier tous les mardis, à la Salle de Gym au Moulin Saint-Pierre dès 9heures...



Si vous êtes intéressé(e) ce n'est pas trop tard, vous pouvez vous inscrire ou vous renseigner auprès de Monsieur Pharel de Siel Bleu au 06.69.17.43.93 ou en Mairie 04 90 71 09 98.

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le repas traditionnel.

Comme chaque année, le CCAS offre aux plus de 70 ans, un repas spectacle de Noël. Ce sont 170 convives qui se sont retrouvés



dans la salle du Moulin Saint-Pierre pour partager ce repas préparé par le traiteur «5/cinq» de Boulbon avec, pour l'animation Music-Hall», la compagnie «Y'A D'LA VOIX»: le duo –Albert et Lorian– nous ont accompagnés pendant tout le repas de chansons, de magie et d'imitations !

Une ambiance très chaleureuse pour ce moment festif où nos convives ont pu danser jusqu'à tard dans l'après-midi.

Les colis

Dans les jours suivants, c'est le colis, pour les plus de 80 ans, qui aura été distribué. Cette année, les membres ont opté pour quelque chose de plus douillet, couverture polaire et petites gourmandises pour les soirées d'hiver.

Le Déploiement de la fibre optique sur notre commune



Dans le cadre du «Plan France Très Haut Débit» Orange poursuit le déploiement sur les Taillades. Ces travaux sont généralement discrets, la fibre suivant le cheminement des câbles téléphoniques en cuivre.

La 1^{ère} phase :

Elle consiste à déployer des tronçons optiques principaux depuis le Noeud de Raccordement Optique jusqu'à des armoires de rue. Cette phase est terminée : 3 armoires ont été installées. Chaque armoire de rue permet de desservir une zone de 350 logements environ.

La 2^{ème} phase (actuellement)

A partir de chaque armoire, des tronçons optiques secondaires sont déployés progressivement jusqu'à un Point de Branchement (PB) dans la rue à proximité immédiate des habitations. Le Point de Branchement permet de desservir 5 à 10 logements. A l'issue de cette 2^{ème} phase, les logements desservis par ce point de branchement sont éligibles à la fibre. L'occupant peut souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de son choix.

Pour visualiser votre éligibilité à la fibre, cliquez sur le lien suivant :

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Vous pouvez réaliser une prise d'intérêt Fibre depuis le lien <http://reseaux.orange.fr> afin d'être recontactés lorsque votre logement sera éligible.

Pour plus de renseignements sur l'installation de la fibre en pavillon :

<https://www.youtube.com/watch?v=idfNbGxROBE>

Dernière minute !

Le 20 décembre Orange a fêté le 1^{er} raccordement fibre sur les Taillades: cet évènement s'est déroulé chez Monsieur et Madame BOULANGER au 54 impasse des Grands Jardins... Un moment convivial qui concrétise la couverture Haut Débit sur notre commune.



REFONTE DU SITE INTERNET

Nous devons faire évoluer nos outils de communication ! Notre site Internet n'y échappe pas. En pleine refonte pour une version plus dynamique et adaptée à nos amis du quotidien «les smartphones».

Connectez-vous dès que possible www.les-taillades.com et donnez-nous vos impressions...



Bienvenue aux Taillades

LMV Luberon Monts de Vaucluse

TRANSPORTS

Depuis son passage en agglomération, Luberon Monts de Vaucluse est compétente pour tous les transports compris dans son périmètre : lignes urbaines «C' Mon Bus», lignes régulières de transport entre les communes de l'agglomération et scolaires (1000 élèves transportés).

Le financement des transports se fait via la redevance des passagers et via le Versement Transport. Ce dernier s'applique sur les établissements publics (collectivités...) et les entreprises qui emploient plus de 11 salariés, fixé à 0,55 %, applicable aux rémunérations des salariés travaillant dans le périmètre communautaire. Seule, la ville de Cavaillon, dont la population bénéficie du transport urbain «C'Mon Bus», applique cette taxe jusqu'à présent, elle sera élargie à toutes les communes de LMV CA à partir du 1er janvier 2018.

Pour plus de renseignements : www.luberonmontsdevaucluse.fr/agglomeration/mobilite

Quant au réseau interurbain, celui-ci est déployé par les lignes régulières mises en place par la Région. Un état des lieux sur la fréquence des lignes qui desservent notre commune sur Cavaillon nous a agréablement surpris. Voici, regroupés dans le tableau ci-après, les horaires des bus qui partent, tous, des arrêts situés à Bel Air.

Des brochures très détaillées, dédiées à chaque ligne, sont à votre disposition en Mairie.

		LES BUS : TAILLADES/CAVAILLON -		CAVAILLON/TAILLADES			
		BEL AIR >>>> Gare routière		Gare Routière >>>> Bel Air			
		TAILLADES/CAVAILLON		CAVAILLON /TAILLADES			
		LIGNE	H départ	H arrivée	LIGNE	H départ	H arrivée
CAVAILLON ↓ AVIGNON	N°7	6H35	6H45		N°7	9H30	9H39
		7H01	7H10			13H05	13H07
		8H06	8H15			18H15	18H22
		13H16	13H25			19H15	19H22
APT ↓ CAVAILLON	N°17 par Gordes	8H35	8H40		N°17	13H05	13H10
		N°18	8H23			8H30	N°18
APT ↓ CAVAILLON	par Bonnieux	14H23	14H30		18H10	18H17	
		17H53	18H				

ECONOMIE

FOCUS SUR LA ZONE ARTISANALE (ZA)

La ZA se remplit peu à peu.

Mme et M. Loisel, la Lub' ont été les premiers installés. Ils produisent de la bière et sont bien connus dans le village car ils participent au marché hebdomadaire du vendredi soir.

Deux autres artisans vont s'installer courant 2018 :

La S.A.R.L. Renetoi dirigée par les frères Depoorter, charpentiers couvreurs, qui compte 9 salariés a choisi de construire un vaste entrepôt de 600 m2 pour tout le matériel nécessaire aux toitures. Ces charpentiers travaillent dans un rayon de 45km autour des Taillades.

L'entreprise de maçonnerie de Michaël Palermo s'implante aussi sur cette ZA, dans un entrepôt de 400 m2 avec un logement de fonction à l'étage. Deux frères, Michaël, dirigeant et Jonathan, chef de chantier encadrent une dizaine de salariés.

D'autres entreprises devraient arriver mais pour le moment leurs dossiers sont en cours d'instruction.

Janvier étant le mois des vœux, nous souhaitons une bonne année 2018 à ces entreprises qui ont choisi notre village pour se développer.



CULTURE



Vivre connectés

Vous êtes inscrits dans une des 11 médiathèques du réseau Luberon Monts de Vaucluse ; votre médiathèque vous propose ses nouveaux services en ligne avec «Vivre connectés».

Ce service vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne répartis comme suit :

Cinéma

films : longs et courts métrages, films d'animation, documentaires...

Presse

Une offre généraliste et grand public qui vous permettra de retrouver quelques quotidiens et surtout de la presse magazine dans des domaines très divers tels que : Actualités, Culture , Déco & art de vivre, Découverte, Economie, Presse féminine, International, Sports & mécanique, People & TV, ainsi que quelques magazines jeunesse.

Savoirs

méthodes de langues, cours d'orthographe, de musique, code de la route, visiter le Louvre...

Enfants

espace sécurisé pour votre enfant comprenant des histoires, des films, de la musique et des jeux éducatifs ainsi que des cours de langues.

Ces ressources sont consultables depuis un ordinateur ou une tablette.

NOUVEAUTÉ

La boîte à livres !

Il s'agit d'un concept déjà en place dans de nombreuses communes du territoire national qui permet un échange de livres gratuit entre la population d'une commune, privilégiant ainsi l'accès à la lecture. Cet échange d'ouvrages sera supervisé par Lucie, la bibliothécaire de LMV.

L'emplacement de cette petite bibliothèque de rue, (pour notre commune elle sera sous forme d'une petite maison rouge), n'est pas encore définitif, mais l'idée de la positionner sur l'espace vert à l'intersection du chemin du Pérusier et l'avenue du Château retient l'attention de beaucoup de personnes interrogées.



DU CÔTÉ *de l'école*



La nouvelle organisation liée au retour à la semaine de 4 jours est maintenant bien rôdée.

Les enfants sont accueillis en classe, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15. En dehors de ces horaires, le Service Périscolaire prend le relais en proposant, lors de la garderie du soir une cession d'aide aux devoirs destinée en priorité aux élèves de l'élémentaire et pour tous les enfants, des activités ludiques.

La direction du Service Périscolaire est toujours assurée par Mme Sonia Saorin. Depuis la rentrée, son poste a évolué et ses missions couvrent notamment le service communication de la Mairie.

Cette année encore la commune a renouvelé son recours à un service civique. C'est ainsi que Carla MELLAL, sous le tutorat de Sonia assure parmi ses missions l'animation du Conseil Municipal des enfants.

C'est ainsi que le 24 novembre à 9 heures ont eu lieu les élections des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants. Les élèves de CM1 ont manifesté un grand intérêt pour cette 1ère étape de leur vie citoyenne. La journée s'est joyeusement terminée par la proclamation des résultats suivie de la traditionnelle remise des écharpes en Salle du Conseil, en présence de Madame Roche, adjointe aux affaires scolaires et de Madame le Maire.

Un petit clin d'œil positif sur les retombées de l'organisation des temps périscolaires mis en place les années précédentes !

Adeline Meunier, alors, intervenante en sophrologie auprès des enfants, a donné une suite favorable à son activité en ouvrant son propre cabinet aux Taillades !

Pour plus de renseignements vous pouvez la joindre au 06.84.12.41.79
sophrologietaillades@gmail.com
sophrologietaillades.fr

Les membres du Conseil Municipal des enfants sont :

Pour les CM2 : Arthur TANNEAU
Ambre LUCAS-CAUET
Charlie GOLDSTICKER
Louane MALACARNE.

Pour les CM1 : Mathéo DELHOMME
Lou GACHIGNARD
Tiago GASPAS
Clara JEAN.



VIE ASSOCIATIVE

Les semences de la garance

Le salon des santonniers créateurs du 11 et 12 novembre 2017 au Moulin Saint-Pierre.

Succès, bonne humeur, convivialité étaient au rendez-vous du week-end du 11 et 12 novembre 2017 pour le 1er Salon des santonniers créateurs organisé par l'association «Les Semences de la Garance». De nombreux visiteurs sont venus durant ces deux jours à la rencontre des 18 santonniers créchistes et ont pu apprécier la diversité de leurs créations. Au travers des allées, le public a su juger, examiner, et s'ébahir devant les ouvrages réalisés sur place par les dentellières de Mornas, travail minutieux et méticuleux qui a suscité beaucoup de questions et d'admiration. Non loin de là, plusieurs santonniers ont eux aussi attiré la curiosité des petits comme des grands en façonnant leurs santons tout en expliquant les différentes étapes de leur fabrication.

Cette première manifestation a été pour notre association et notre village un vrai succès qui sera sans aucun doute à pérenniser.

Alors à l'année prochaine et encore merci à tous.



Traditions calendales

Après de nombreuses années d'existence, le Marché de Noël s'en est allé... à notre grand regret.

Les bénévoles étaient essouffés et aucune autre association n'a voulu reprendre cette lourde charge. Les comptes restant positifs, nous avons décidé d'allouer cette somme à la municipalité pour l'achat d'un défibrillateur : la dernière action de l'association des Traditions Calendales !

La remise officielle a eu lieu le samedi 2 décembre. Cet appareil a été installé sur la Place de la Mairie devant l'entrée de la Poste en présence du Conseil Municipal des Enfants.



Du fil au boutis

Notre exposition-vente à la Foire des Taillades en mai dernier reste pour nous un grand moment : faire connaître notre savoir-faire, présenter, expliquer nos ouvrages, et l'occasion de belles rencontres et de nouvelles adhérentes.

Nous sommes désormais une vingtaine de passionnées à nous retrouver tous les mercredis après-midi pour des moments chaleureux de partage et de création et de franche convivialité.

Notre prochain projet : le 4^{ème} Salon National du Boutis à Caissargues du 10 au 12 mai 2018 pour rêver autour de boutis anciens, de créations contemporaines et rencontrer des boutisseuses du monde entier : tout un univers qui redonne au boutis la place qu'il mérite.



D'ailleurs, une demande est en cours pour inscrire l'art du boutis au patrimoine immatériel de la culture française.

Taillades country

L'association se porte bien et notre professeur Gersende Martini continue de nous apprendre des danses de plus en plus difficiles mais nous nous accrochons car nous sommes motivés et assidus.

Des membres de notre association sont allés en Espagne pratiquer des stages country animés par un chorégraphe venu spécialement des Etats Unis, c'était génial. A refaire !!!



La boule des taillades

La boule des Taillades va fêter ses 10 ans en 2018.

A cette occasion je voudrais remercier le bureau qui, s'il s'est étoffé, compte toujours dans ses rangs les fondateurs (Daniel, Guy, Laurent), les adhérents qui, pour certains, sont là depuis le début, merci, pour leur présence et pour leur participation active (concours, pique-niques, apéritifs, sorties). Merci à la mairie pour son soutien matériel et financier.

Cette année nous avons organisé 12 concours (téléthon, pique-nique, petit déjeuner, nocturne ...), participé à la Marseillaise (8 équipes), reçu plus de 500 joueurs pour la fête votive.

Le 27 janvier 2018 se tiendra notre assemblée générale à la maison des associations, je vous invite à nous rejoindre.

Le Président

GUST

La rentrée a vu elle aussi la «foule» qui nous a fait penser un moment que la salle était bien trop petite... Une fois les 11 h 1/2 de cours mis en place, malgré tout, ceux-ci restent bien pleins et les participants fidèles. Il faut dire que nos animatrices (Claudine, Joëlle, Magali) y mettent beaucoup de cœur et de créativité et que tout un chacun y trouve son compte. Tout ceci dans une excellente ambiance. Que demander de plus : «le Sport-Santé que nous représentons attire et plaît...»





Foire et Loisirs

La foire des Taillades comme chaque année début septembre se déplace à Héry, ville jumelée de Bourgogne, pour représenter la Provence avec ses melons, son huile d'olive, raisin muscat, vin rosé, ail oignons, lavande, romarin etc...

Les foireux au nombre de 8 bénévoles accompagnés de leur Maire Madame Nicole Girard ont loué un minibus et une remorque. Après 6 heures de route petite visite à Auxerre et rendez-vous à Héry où une surprise nous attendait. Nicole Girard et Roland Saorin ont été intronisés Chevaliers par la Confrérie des trois ceps (cette confrérie symbolise les principales communes du vignoble St Bris le Vineux, Chitry, Irancy et le vignoble du grand Auxerrois). Surpris et ravis, l'émotion était grande mais le vin blanc a délecté les gorges sèches. Le lendemain le marché d'Héry s'est déroulé sous un beau soleil et a eu un immense succès.



Choeur des taillades

Dynamisme, convivialité et plaisir de chanter, trois mots et trois valeurs de notre chorale qui s'agrandit, évolue, enrichit son répertoire afin de donner du plaisir en continu non seulement aux choristes mais aussi pour celles et ceux qui viendront nous écouter lors des concerts qui seront donnés tout au long de l'année.

Rendez-vous de NOEL et bien d'autres encore.....

Succédant à Dominique FOUQUART, Ana CASTEL est depuis la rentrée, notre nouvelle chef de chœur professionnelle.

Petits et grands, jeunes et moins jeunes, si vous souhaitez concrétiser votre envie de chanter, venez, vous serez tous les bienvenus!!!!!!!

Kipro n'co

Depuis septembre les ateliers théâtre ont repris...

Ils ont lieu le mardi à 17h30 pour les ados et à 20h15 pour les adultes. Un cours d'essai gratuit est toujours possible tout au long de l'année.

Le théâtre, ce n'est pas forcément monter sur scène et jouer une pièce... C'est aussi travailler sa mémoire en s'amusant, découvrir l'improvisation, partager des émotions, incarner des personnages en faisant appel à des souvenirs, interpréter des textes, développer sa concentration, construire un spectacle et partager avec un groupe une aventure artistique et humaine... Alors, venez donc nous rejoindre !!!

A part ça, nous continuons de jouer dans le département et même hors département puisque nous irons présenter nos comédies en janvier à Perpignan, en février à Marseille et en avril à Carhaix en Bretagne, lieu incontournable du Festival des Vieilles Charrues.





Harmonie

Au programme cette année : cadre et miroir en papier roulé, tableaux et objets fabriqués en bouchon de liège, (je remercie l'Auberge des Carrières d'avoir bien voulu nous garder une quantité suffisante pour la réalisation de cet atelier), peinture sur galets, tableau de galets, tricot, peinture à l'huile sur tableaux, patchwork. Nous partagerons les journées de l'amitié Patchwork cette année avec les clubs de Mollèges,

Pernes les Fontaines, Sorgues et Lagnes, des rencontres toujours très appréciées des inconditionnelles. Rendez-vous tous les mardis de 14h à 17h à la Maison des Associations.

Collections passion

Une belle idée que cette association des Taillades créée en 1998 par Jean-Pierre Cleaz-Savoyen, président depuis la création : réunir celles et ceux qui ont le virus de la collection. Elle compte 70 adhérents à ce jour.

De la monnaie aux timbres, des voitures de course aux capsules de champagne, des vaches, buvards, santons, canards ou cochons, chats, ours en peluches ou encore carburateurs de voiture, tout sur Napoléon 1er, des cocinelles ou des éventails, des trains et autres maquettes de Ferrari, mais aussi souvenirs des guerres de 14-18 et 39-45. Le président collectionne tout sur Edith Piaf, et les sucres, d'autres les objets des œufs Kinder, les boîtes d'allumettes ou les bouteilles de whisky, les cornets de dragées ou les étiquettes de bouteilles de vin ou encore des boîtes de fer et des fèves de gâteau des rois.

L'association a organisé sa 20ème exposition d'échanges le 8 octobre 2017 (vente interdite) au Moulin Saint-Pierre des Taillades. Elle participera à l'expo-échange d'Orange au mois de mars 2018 (vente interdite) lieu communiqué plus tard et au salon toutes collections organisé par l'AP-NI de l'Isle sur la Sorgue qui aura lieu dimanche 18 mars 2018 à la salle des fêtes, puis à la Foire des Taillades qui aura lieu au mois de mai 2018 au Moulin Saint-Pierre, à l'exposition d'échanges de l'Association des Collectionneurs de l'Isle sur la Sorgue et de ses Environs (ACISE) qui aura lieu en mai 2018 à l'Isle sur la Sorgue.

En attendant l'assemblée générale de 2018 le bureau est composé de : Jean-Pierre Cleaz-Savoyen, toujours président, de Fanny Palazzini au poste de secrétaire et Serge Barthélémy et de Laurent Cleaz-Savoyen comme trésorier. Si comme eux vous avez la passion pour les collections, n'hésitez pas à les contacter pour entrer dans leur club.

Au bonheur des jardiniers



Notre journée des jardiniers du Dimanche 26 novembre 2017 s'est déroulée sous un beau soleil malgré le vent froid, et les nombreux visiteurs ont été au rendez-vous.

Le parvis et la salle du Moulin Saint-Pierre étaient ornés de fleurs, arbustes, décorations, outillages pour le plus grand bonheur des jardiniers amateurs. Les nombreux enfants présents étaient à la fête car ils pouvaient : développer leur créativité autour d'un atelier de plantation à partir duquel ils ont planté des bulbes et décoré leur pot et la LPO leur permettait de fabriquer des mangeoires pour les oiseaux. Ils sont repartis fiers avec leurs créations. L'atelier floral a encore eu un grand succès et les fleuristes en herbe, sont repartis avec leur composition pour Noël. Malheureusement la LPO n'a pu faire la remise en liberté d'une buse à cause du vent. Espérons avoir un temps plus clément l'année prochaine. Bref une journée bien remplie, qui a satisfait, nous l'espérons, le plus grand nombre, en attendant 2018...



CALAVON FOOTBALL CLUB

Les mois de novembre, décembre et janvier donnent un calendrier chargé au CALAVON FC, tant sur le plan sportif, que sur les diverses manifestations qui se profilent.



Le dimanche 19 Novembre notre équipe de jeunes U19, a joué le 5° Tour de la coupe de France (Gambardella) contre FC Côte bleue, à Sausset les Pins.

Après Châteaurenard, Vedène, Bollène, BC Isle (DHR), nos jeunes ont rencontré ce club de Division d' Honneur, qui évolue 2 catégories au dessus. La logique a été respectée et cette aventure se termine pour nos jeunes. Coup de chapeau tout de même à cette équipe qui a fait l'exploit (une Première pour le club) d'atteindre ce 5ème tour.

Le cap est mis maintenant sur le championnat. Notre équipe U17 effectue un excellent début de saison. Après un départ timide soldé par un nul à domicile (0-0), elle aligne 6 victoires avec 20 buts marqués. L'équipe est 1ère de sa Poule après 7 journées, avec la meilleure attaque et la meilleure défense. Quelques rencontres importantes sont à venir d'ici la fin des matches aller, et le championnat délivrera son verdict le 27 mai 2018, contre US Le Pontet, son dauphin actuel.

Nos plus jeunes ont effectué un stage de football pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Beaucoup de jeux programmés sur le terrain des Taillades, ils ont pu également s'essayer au Futsal de Cavaillon.

Le 13 Décembre la Fédération Française de Football, a remis en grande pompe au club, le label Régional EXCELLENCE par l'intermédiaire du Président de la ligue Méditerranée de football, du Directeur Technique National et des représentants du District Rhône Durance. Cette distinction est la reconnaissance de la qualité du travail fourni par l'ensemble des bénévoles, dirigeants et éducateurs de l'association. Parallèlement à ces événements sportifs, qui présagent une belle saison et très certainement des moments passionnants et excitants jusqu'à fin mai, quelques manifestations ont été et vont être organisées par les Dirigeants du CALAVON FC. Vendredi 24 novembre : Notre ami Daniel Georger nous a proposé de déguster comme chaque année, le Beaujolais Nouveau ainsi que d'autres cuvées de sa production, au Siège du club aux Taillades.

• **Samedi 9 décembre** : Grande soirée familiale à la Salle du Moulin des Taillades. 1er LOTO du club.

• **Lundi 8 janvier 2018** : Présentation des vœux de nouvel an du Président Jean-Marie POLI, aux Dirigeants, Educateurs et Partenaires du club.

• **Samedi 27 janvier 2018** : Grande soirée familiale à la Salle des Fêtes de Lagnes pour le 2ème LOTO du club.

Chasse La Vigilante

Depuis quelques années maintenant, les nuisances provoquées par les sangliers suscitent l'inquiétude des autorités administratives de Vaucluse.

En effet, le département doit faire face à une explosion démographique de ces animaux qui se traduit par une croissance exponentielle des dégâts occasionnés.

A l'initiative de monsieur le Préfet, des mesures fortes visant à accroître la pression de chasse sur les «bêtes noires» ont été prises. Malgré tout, l'espèce continue de proliférer.



La société de chasse des Taillades mesure et assume pleinement son rôle dans cette lutte. Elle n'a cessé d'œuvrer pour une gestion raisonnée des espèces vivantes dans le Luberon.

Loin des clichés bien connus de tous, les chasseurs des Taillades sont des gens courtois et responsables qui vivent leur passion avec pour préoccupation principale, la sécurité de l'ensemble des usagers de notre bel environnement.

La nature est notre bien le plus précieux, la respecter et la protéger relève du devoir de chacun.

Nous restons évidemment à votre disposition en cas de difficultés ou pour tous renseignements complémentaires.

Foyer rural

Le foyer rural poursuit son chemin.

Des sections mises en place avec la création du foyer rural ont bien grandi. C'est le cas de la «marche nordique» qui a pris suffisamment d'essor pour créer un événement sportif sur le village, en mai, la

«nordique des Taillades», ou encore de la «relaxation, détente sophrologie» dont le nombre d'adhérents croît régulièrement. «L'anglais» aussi attire des personnes désireuses d'améliorer leur connaissance de cette langue et la prof. jongle avec les niveaux pour satisfaire au mieux chacun. «L'art floral» fait de plus en plus d'adeptes comme «chansons sans

prétention». Les autres sections suivent leur chemin pour le plaisir de ceux qui les fréquentent avec assiduité depuis le début.

Beaucoup d'adhérents participent à plusieurs activités. Si le nombre d'adhérent des Taillades est le plus élevé, celui des villages voisins, le suit de près. Une façon de contribuer au rapprochement des communes.

Chargé de l'animation du marché «le moulin fait son marché», le foyer rural n'a pas si mal réussi puisque des nouveaux producteurs arrivent et que anciens et nouveaux ont décidé de continuer le marché cet hiver, place de la mairie, avec l'aide souriante d'Albert Verchère.

Pour les manifestations importantes nous essayons de travailler en partenariat avec d'autres associations qui ont les mêmes buts que nous, la formation et l'éducation permanente.



Autant profiter de cet Echo pour annoncer nos prochaines manifestations pour 2018

- 2 février, 18h30 conférence sur les charbonniers italiens par D. Musset
- 17 février, 18h30 conférence sur les moulins par D. Berreur
- En mars, découverte des plantes sauvages et comestibles avec D. Chaumentin
- 18 mars, journée de l'olivier avec une conférence de R. Sadaillan et R. Doche, pique-nique et balade contée avec Jo. Pacini.
- en mai ou avril nous recevrons les «passeurs de mots» de Robion.

Vous le voyez, on ne s'ennuie pas au foyer rural Maxime Nouguier !

LE MARCHÉ

Le marché, «le moulin fait son marché» se poursuit depuis 3 ans.

Cette année a vu un renouvellement au niveau des producteurs et de de la fréquentation. Nous avons un écailler avec plusieurs variétés d'huîtres, Christophe et un boucher-traiteur, Yves, bien connu, puisqu'il tenait une boucherie dans un village voisin. La venue de ce boucher a attiré les anciens du village et des gens des environs.

Le dynamisme de Karine, Christophe, Yves, pour ne citer qu'eux, et Christelle qui a rejoint l'équipe qui s'occupe du marché, a été contagieux et, joint aux animations programmées par le foyer rural, a contribué à rendre encore plus conviviales ces fins de semaines estivales. Les tables mises à disposition par la mairie n'ont jamais été assez suffisantes pour accueillir les chalands qui décidaient de terminer la soirée sur place tout en dégustant les huîtres, les frites de Nono et Pierrette, ou les assiettes de charcuterie, accompagnées du bon pain de Louis. Si, en plus, des chansons, de la musique, de l'accordéon ou un peu de théâtre sont venus parfaire le décor, le corps et l'esprit ont été bien nourris ! L'équipe de «la boule des Taillades» a décidé de venir jouer au moulin les vendredis pour en profiter. Ce moment est tellement agréable que les producteurs ont sollicité la municipalité pour continuer le marché cet hiver, place de la mairie.

Des nouveaux sont arrivés : un nouveau fromager, un marchand d'olives et fruits secs, une volaillère, des producteurs d'escargots, de quoi remplir son cabas.

Voir l'engouement des marchands pour notre marché est réconfortant mais nous serions encore plus satisfaits si le marché était plus fréquenté.

Les Estivales

UN VENT DE FOLIE A SOUFLÉ SUR LES TAILLADES CET ÉTÉ

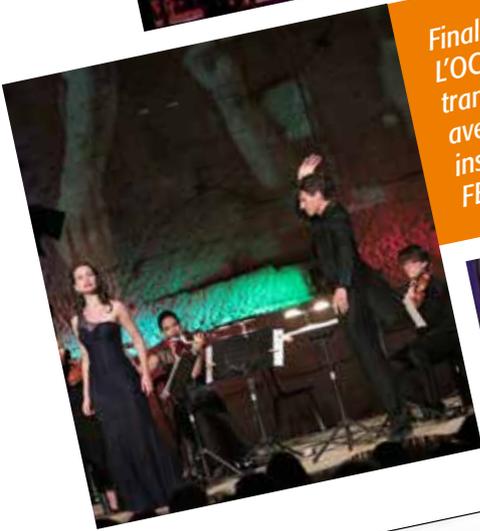


Liane FOLY
Avec son talent et son énergie scénique, elle a enthousiasmé le public du 6 juillet.



Pour cette soirée classique le 11 juillet L'ORAP, sous la direction de Philippe BERNOLD, accompagné d'une des plus grandes pianistes Anne QUEFFELEC, a envouté les spectateurs.

Final en Apothéose le 28 juillet L'OCNE, dirigé par Nicolas KRAUZE, a transporté l'assemblée dans une folie lyrique avec la soprano Amélie ROBINS et une folie instrumentale avec la violoniste Hildegarde FESNEAU.



Le 21 juillet, cinq talentueux musiciens se sont permis toutes les fantaisies. LES TROMPETTES DE LYON ont offert un spectacle musical et théâtral que les spectateurs ne sont pas près d'oublier.

Si vous avez aimé notre weekend culturel l'année dernière, nous le renouvelons !
Réservez vos dates les 9-10 et 11 Mars 2018

BOURGEOONS DE CULTURE vous attend avec des ateliers de peinture, sculpture, origami ou découvrez tout ce que vous pouvez créer en recyclage. Ces animations sont toutes proposées par des artistes professionnels qui exposeront leurs œuvres dans la salle du Moulin Saint-Pierre.

Cette année, nous avons mis l'accent sur des spectacles à voir en famille.
Vendredi soir : Adultes et enfants à partir de 11 ans - «C'est arrivé près de chez toi» et seulement La.
Samedi après-midi : Enfants à partir de 4 ans - «Mission neige» une fable par la Cie Si de Baffie par la Cie les Hirondelles. Un sujet grave, les tocs, mis en scène avec beaucoup d'humour.

Samedi soir : Ados et adultes - «Ze One Mental Show», avec le mentaliste Patrick Gadais.
Dimanche matin : à partir de 2 ans - Après le Petit chaperon rouge, la Cie Artémusa revient avec un nouveau spectacle «Boude d'or et les 3 ours».
Dimanche en fin d'après-midi : Ados et adultes - «Toc Toc» une pièce de Baffie par la Cie les Hirondelles. Un sujet grave, les tocs, mis en scène avec beaucoup d'humour.
A ce jour, les conférences ne sont pas encore arrêtées et ces informations sont données à titre indicatif. En attendant nos plaquettes, vous pouvez aller sur notre site internet à partir de janvier: www.estivales-lestaillades.fr



LES TEMPS FORTS 2017



Traillades



Chevauchée blasons2017



Concours agility canin



Sauvetage d'où l'intérêt de l'existence du terrain Saint-Ferréol

Jeux enfants



14 JUILLET



plantation figuier par le CME



LES CME en plein travail de reconnaissance sur les travaux des circulations douces



concours

Journée champêtre des associations
et pétanque pour le téléthon



Le Collectif Provence» chant, danses,
thâtre, convivialité

Remise du Label 3 fleurs au Conseil Régional



Table Calendale



40 ans du PNRL Cantine



Carmentran

Petit marché gourmand



Foire



Illuminations et arrivée du Père Noël



Commemoration 11 novembre



Jardins fleuris

Agenda

Agenda!



JANVIER 2018

Mardi 16 janvier

Vœux du Maire, 18h30 - Moulin Saint-Pierre

FEVRIER

Vendredi 2 février

Conférence sur les charbonniers italiens par D. Musset - organisé par le Foyer Rural - Maison des Associations - 18h30

Samedi 3 février

Soirée «Oreillette» par Le chœur des Taillades Moulin Saint-Pierre – 20h30

Samedi 17 février

Exposition et Conférence sur les moulins par D. Berreur - organisé par le Foyer Rural Maison des Associations - 18h30

MARS

Vendredi 9, Samedi 10 et Dimanche 11

Week end Bourgeois de Culture,
Moulin Saint-Pierre organisé par Les Estivales des Taillades

Samedi 17 mars

Soirée Gym, Moulin Saint-Pierre

Samedi 24 mars

Bienvenue aux nouveaux arrivants - 10h30 - salle du Conseil Municipal

AVRIL

Samedi 7 avril

CARNAVAL

Dimanche 8 avril

Vide poussette - organisé par les parents d'élèves de l'école des Taillades
Moulin Saint-Pierre – 8h30 à 14h

MAI

Mardi 1er Mai

Luberon Bike Challenge de Provence - organisé par Véloroc
Stade St Ferréol - toute la journée

Dimanche 20 mai

31^{ème} Foire de Printemps - organisé par le Comité Foire et Loisirs
Moulin Saint-Pierre - toute la journée

Un nouveau service **COMMUNICATION** se met en place
C'est Sonia Saorin qui partage son poste entre l'École et
la Mairie qui en a la charge.

- Si vous êtes une association, une entreprise, ou un particulier,
- Si vous avez une info d'intérêt général à faire passer, soit sur le site, soit sur les bulletins de liaison, soit par voie d'affichage ...

N'hésitez pas à la contacter :

- Mail : comunication.taillades@orange.fr
- Tél : 07.78.41.91.82 ou 04.90.71.09.98
- Sur RV en Mairie (le matin seulement).

PLU – ENQUETE PUBLIQUE

Du 8 JANVIER au 9 FEVRIER 2018

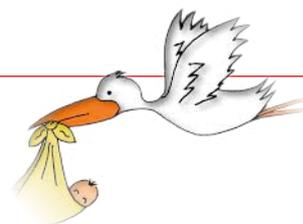
Le Commissaire enquêteur sera présent à la Mairie des Taillades pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Mardi 9 janvier de 8h30 à 12h30
- Mercredi 17 janvier de 13h30 à 16h30
- Vendredi 26 janvier de 8h30 à 12h30
- Vendredi 9 février de 13h30 à 16h30 (ouverture exceptionnelle pour l'occasion).

Pour plus de renseignements, contactez le service Urbanisme ou se référer à l'affichage « Avis d'enquête publique » sur le site ou sur panneau extérieur de la Mairie.

NAISSANCES

Le 03 janvier 2017	AURIGNAC Isia-Rose, Lucie, Thérèse
Le 26 janvier 2017	PLAGNARD Lya, Roseline
Le 8 mars 2017	SISILIA Camron, Christopher, Robert
Le 15 mai 2017	RANC Axel, Sylvain, Maël
Le 29 mai 2017	BELLIVET Louise
Le 02 juin 2017	LEFEVERE Jules
Le 06 juin 2017	BONNIN Charlie, Nathalie
Le 20 juin 2017	DUPORT Jade, Yvette, Paule
Le 10 juillet 2017	REY Elisa
Le 16 août 2017	CASSAN Elya, Juliette
Le 19 octobre 2017	GAUBOUR Louna
Le 19 octobre 2017	GELAS Gabin, Robert



MARIAGES

- Gersendre DE JAEGER & Rudy MOURGES	Le 15 avril 2017
- Catherine PARADIS & Jean-Pierre PETIOT	Le 15 mai 2017
- Elise ESTERMANN & Gérald LE CUN	Le 20 mai 2017
- Aurore PRATS & Jonathan PALERMO	Le 24 mai 2017
- Caroline POULAIN & Tristan WALBUM	Le 3 juin 2017
- Stéphanie SACCOMANNI & Anthony FERNANDES	Le 3 juin 2017
- Geneviève CHAIX & Juan MATAS	Le 29 juillet 2017
- Sandra NEFTI & Mathieu BLIN	Le 26 août 2017
- Elsa BENGA ELLA & Raphaël MENDEZ	le 14 octobre 2017
- Julie DELOSTE & David BROSSE	le 16 décembre 2017



DECES

CHAULAN Huguette veuve ROUX	le 28 décembre 2016
POULLAIN Annick veuve PIMENTA de MIRANDA	le 11 janvier 2017
SAURA Odette	le 09 février 2017
RAMIREZ HORLLO Rogelio	le 02 avril 2017
LUIGI Jean Marie	le 03 avril 2017
GROS Gérard	le 13 mai 2017
DELON Rolland	le 26 mai 2017
MADAR Denise épouse DE STEFANO	le 01 juin 2017
GIORGI Honoré	le 24 juillet 2017
GALDEANO Gilbert	le 26 juillet 2017
MORNAVE Laurence épouse DUHOTOIS	le 27 juillet 2017
DUHOTOIS René	le 31 juillet 2017
ZARB Jean Pierre	le 28 août 2017
BADIN Charles	le 28 août 2017
DUBUT Claude épouse SCMITTEIN	le 05 septembre 2017
PARNOT François	le 15 septembre 2017
CAMOIN Yves	le 05 octobre 2017
GENOVA Héléna épouse GONZALEZ	le 25 décembre 2017



BAPTEME CIVIL

SCHEPRINGUE Robin	le 4 février 2017
-------------------	-------------------

Renseignements utiles

Pharmacie Terra Pharma

300, route de Mourre Poussin
04.90.71.16.61

Kinésithérapeute

Théodore Raz

238 avenue du château
04.90.71.16.88

Aurélié Meret-Larousse

(soin à domicile) 496 chemin
du Luberon - 06.07.91.59.13

Infirmières

Dominique Giraud Le Faou

04.90.71.06.94

Chantal Fourquemin

04.90.71.09.04
portable: 06.81.22.49.85

Agnès Valrado

04.90.06.09.45

Déborah Jean-Claude

portable : 06.84.72.06.84

Centre médical des Oliviers

125, rue du stade

• Chirurgien Dentiste Docteur

Frédéric Camilleri - 04.90.76.00.09

• ORTHOPHONISTE

Delphine Darque - 09.83.31.52.89

Cabinet Médical du Moulin

200, av. du Moulin St Pierre

• DOCTEURS :

Nathalie Loizon-Végéto

Géraldine Petit

Marie Bressier-Sethavong

04.90.76.00.13

• INFIRMIÈRES :

Noël Niero, Rachel-Vanessa Fatoux

04.90.71.58.02

Pompiers : 18 ou 112

SAMU: 15

Centre anti-Poison:

04.91.75.25.25

Gendarmerie Robion

04.90.78.01.30

Météo Carpentras

08.99.71.02.84

Taxi Alexandra

06.29.46.77.49

Service de cars les Taillades-Cavaillon

TRANSDEV SUD EST : 04.90.74.20.21

Mairie

Tél: 04.90.71.09.98- Fax : 04.90.71.99.01

lundi et vendredi 8h30 à 12h30

(fermé au public l'après midi)

Du mardi au jeudi 8h30 à 12h30 et de 13h30

à 17h15 (fermé le samedi)

Service urbanisme

lundi de 8h30 à 12h00

mardi de 8h30 à 12h00/13h30 à 17h15

mercredi de 8h30 à 12h00/13h30 à 16h45

Permanences police municipale

Mercredi de 10h30 à 12h00

Architecte conseil

Pierre PROUILLAC - permanence:

2 jours par mois, se renseigner en Mairie.

Bureau de poste

Tél. 04.90.71.97.84

Lundi au vendredi de 9h15 à 11h45

Dernière levée à 12h.

Médiathèque

tél. 04.90.71.78.08 – mardi et vendredi de
15h à 18h, mercredi 10h à 13h et 14h à 18h,
samedi de 10h à 13h.

Ecole - tél 04.90.71.11.76

Periscolaire - tél 07.78.41.91.82

periscolaire.taillades@orange.fr

Messe

Tous les samedis 18h, renseignements:

presbytère de Robion: 06.62.35.00.39

Collecte déchets

ordures ménagères :

Lundi matin à partir de 5h. Et jours fériés

Bacs jaunes :

Vendredi (sauf route D2 le mercredi-Vidauque
et lot de l'aiguille le Lundi)

Enlèvement des encombrants

Sur R.V à la LMV au 04.90.78.82.30

Dechetteries intercommunales

Chemin Dorio Cavaillon (04 90 76 10 58)

du lundi au samedi

hiver : du 1er novembre au 14 février

9h à 12h et 14h à 17h

été : du 15 février au 31 octobre

8h à 12h et 14h à 18h

Mon espace vert

172 ch. Du vieux Taillades-Cavaillon

(04 90 75 20 78)- du mardi au samedi

du 15 fev au 31 oct: 8h-12h/14h-18h

du 1er nov au 14 fev:9h-12h/14h-17h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Fermeture le 24 décembre à 16h

Fermé du 25 Décembre au 1er Janvier

Piscines intercommunales

Roudière : Tél. 04 90 78 19 19

fermée courant 2018 pour travaux

Plein air : Tél. 04 90 71 00 08 (été)



Associations

Club du troisième âge

Présidente : Bernadette Pioggini

04 90 06 11 55

Calavon Football Club

Siège : 04 90 71 96 43

président : Jean-Marie Poli 04 90 71 97 87

Union Sportive Taillades Gymnastique

Présidente : Jeanine Maurel-04 90 71 35 36

Vice présidente : Jacqueline Chabert

06 01 38 25 90

Société de Chasse

Président : Georges Paget-04 90 78 34 36

Foire et loisirs des taillades

Président : Roland Saorin- 06 19 68 37 05

Bridge club

Président Patrick Bergier - 06 76 40 03 41

Foyer rural

Président : Jean-Claude Bensi

04 90 78 11 95- 06 87 40 20 90

Comité des fêtes

Président : Daniel Mourier 04 90 71 40 72

Harmonie (arts plastique)

Présidente : Marielle Tringale - 04 90 06 05 45

A.F.M / Transporthon

coordination départementale du Téléthon

Coordinatrice Martine Décher

04 90 71 48 49

Collections Passion

Président : J.P Cléaz-Savoyen - 04 90 71 63 77

Estivales des Taillades

Président : Michel Le Faou - 07 60 45 76 09

Au bonheur des jardiniers

Présidente : Maguy Vicedo - 04 90 71 42 78

Taillades Country

Président : Albert Verchère - 06 84 00 36 01

Club «La boule des Taillades»

Président : Pascal Vigé- 06 13 75 53 91

Le Choeur des Taillades

Président : Michel Mauron - 06 15 92 65 44

Du fil au Boutis

Présidente : Gisèle Brémond - 04 90 71 57 23

Cao Do Kwan

Président : Alain Hibon - 04 90 71 78 56

Ki Pro...n'Co Compagnie

Président : Alain Roux - 06 80 48 66 20

Atelier du mourre poussin

Président : Pierre Rieu

«Les Semences de la Garance»

Présidente : Chantal Villain

06 71 19 34 41